

.....

Tenor vero positionum seu articulorum, talis est ut infra :

QUEBECENSIS

BEATIFICATIONIS SERVAE DEI  
CATHARINAE SIMON DE LONGPRÉ A SANCTO AUGUSTINO  
MONIALIS MONASTERII VULGO "DE L'HOTEL-DIEU  
DU PRÉCIEUX-SANG, DE QUÉBEC."

ARCHIVES  
DE LA

Province de Québec

Po  
prodi  
et Ca  
Sanct  
virtu  
ad pr  
super  
alios  
tendi  
testa  
Itaq

Positiones et articulos infrascriptos dat, facit, exhibet atque producit Adulphus Michaud, Postulator in Causa Beatificationis et Canonizationis Servæ Dei, Catharinæ (Simon de Longpré), a Sancto Augustino, monialis, ad docendum de fama sanctitatis vitæ, virtutibus et miraculis eiusdem Servæ Dei, et petit illas sive illos ad probandum admitti, nec non testes inducendos super iis vel super aliquo ex iis recipi et examinari, reservata sibi facultate alios quoque articulos, si opus fuerit, exhibendi. Non autem intendit se adstringere ad onus superflue probationis, de quo protestatur non solum præmisso, sed et omni alio meliori modo. Itaque ponit et probare vult et intendit :

I  
1. C  
religie  
1648,  
Sang  
de ve  
sainte  
par de  
conna

2. C  
dans  
Sauve  
bles e  
paroi  
Simon  
Jourd

3.  
à l'ag  
son a  
trouv  
chrét  
pauv  
dans

4.  
heure  
en m  
encor

## LA MÈRE CATHERINE DE SAINT-AUGUSTIN (CATHERINE SIMON DE LONGPRÉ)

1. C'est la vérité que la Mère Catherine de Saint-Augustin, religieuse hospitalière, est venue de France au Canada en l'an 1648, qu'elle a vécu vingt années à l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang de Québec où elle est morte après une vie sainte et remplie de vertus héroïques, et qu'elle a laissé une renommée de grande sainteté qui depuis a toujours subsisté, comme il sera constaté par des témoins bien informés qui indiqueront les sources de leurs connaissances.

### SON ENFANCE

2. C'est la vérité que Catherine de Saint-Augustin, dont le nom dans sa famille était Catherine Simon de Longpré, naquit à Saint-Sauveur-le-Vicomte, en Normandie, le 3 mai 1632, de parents nobles et excellents chrétiens. Elle fut baptisée le même jour à l'église paroissiale et reçut le nom de Catherine. Son père était Jacques Simon de Longpré, avocat, et sa mère Françoise de Launay-Jourdan. Comme déposeront des témoins, etc. . .

3. C'est la vérité que Catherine Simon de Longpré fût emmenée à l'âge d'un an dans la maison de ses grands parents maternels, son aïeule maternelle se chargeant de son éducation. Elle devait trouver là les plus beaux exemples d'abnégation et de charité chrétienne : ses grands parents prenaient plaisir à soulager les pauvres et à panser les plaies des malades qu'ils recueillaient dans leur maison. Comme des témoins etc. . .

4. C'est la vérité que Cather. S. de L. montra de très bonne heure une rare intelligence, et des signes extraordinaires révélèrent en même temps une enfant prédestinée de la grâce. N'ayant pas encore quatre ans, elle s'appliquait de tout son cœur à plaire à Dieu,

trouvant en cela du bonheur, et elle demandait comment il faut bien faire la volonté de Dieu. Comme des témoins etc. . .

5. C'est la vérité que Cath. S. de L., âgée de moins de quatre ans et commençant à connaître le prix de la souffrance chrétienne, se prit à désirer de souffrir pour être plus agréable à Dieu. A cinq ans elle fut atteinte d'un mal étrange qui semblait incurable ; au fort de ses douleurs, elle se réjouissait dans la pensée qu'elle faisait la volonté de Dieu et qu'elle souffrait pour les autres. Comme des témoins, etc. . .

6. C'est la vérité que Cath. S. de L. fut dès ses premières années l'objet des prédilections de la sainte Vierge. Comme des témoins déposeront etc. . .

7. C'est la vérité que Cath. S. de L. fut dans son enfance déjà en butte à la malice et aux attaques du démon, mais qu'elle fut protégée comme par les anges. Comme des témoins déposeront etc. . .

8. C'est la vérité que Cath. S. de L. fit sa première communion à l'âge de huit ans et demi, ce qui était excessivement rare à cette époque, le 1er novembre 1640. Elle a dit que Nôtre-Seigneur lui inspira en ce jour un très grand désir de devenir une sainte. Comme des témoins etc. . .

9. C'est la vérité que Cath. S. de L., vers l'âge de neuf ans, s'étant relâchée de sa première ferveur, étant devenue sensible aux traits de la vanité et des frivolités du monde, ce qui lui fut toute sa vie un sujet de confusion "épouvantable", garda cependant toujours le soin de faire la volonté de Dieu. Elle se reconnaissait redevable à la bonté de Dieu de n'être pas tombée dans le péché. Comme des témoins etc. . .

10. C'est la vérité que Cath. S. de L. vers l'âge de neuf ans et demi fut arrachée aux séductions mondaines par un songe mystérieux. Après cela elle se fit un règlement de vie, suivant les conseils de son confesseur, et la grâce reprit son empire dans son âme. Comme des témoins etc. . .

II  
acte  
Cet  
qual  
fille  
Un  
préd  
fit t  
Con

12  
L. é  
elle  
elle  
relig  
parf  
n'ét  
de I  
ainé

13  
tère  
pau  
tout  
des  
zé me

14  
que  
dési  
grai

11  
que  
qui

II. C'est la vérité que Cath. S. de L. fit à la sainte Vierge un acte de donation qu'elle signa de son sang, le huit septembre 1642. Cet acte, dans lequel elle se donnait à la sainte Vierge, est si remarquable que son biographe l'a trouvé " trop bien fait pour qu'une fille de dix ans l'ait pu faire sans une particulière assistance de Dieu". Un peu après, ou l'année suivante, le bienheureux J. Eudes lui prédit qu'elle serait religieuse. Sous l'inspiration de la grâce, elle fit trois vœux, dont l'un était le vœu de chasteté perpétuelle. Comme des témoins etc. . .

SA VIE RELIGIEUSE  
AU MONASTÈRE DE BAYEUX

12. C'est la vérité qu'à l'âge de onze à douze ans, Cath. S. de L. était attirée vers la vie religieuse. Le monde aussi l'attirait et elle se disait qu'elle pourrait y faire son salut facilement. En outre elle était si jeune. Elle se détermina pourtant à embrasser la vie religieuse au début de l'année 1644 parce qu'elle ferait là plus parfaitement la volonté de Dieu, sa conscience lui disant qu'elle n'était pas trop jeune pour être à Dieu. Elle entra au monastère de Bayeux le sept octobre suivant, en même temps que sa sœur aînée. Comme des témoins etc. . .

13. C'est la vérité que peu de jours après son entrée au monastère, Cath. S. de L. commença d'être employée au service des pauvres et aux autres offices. Elle remplissait ses fonctions avec toute la perfection désirable. Les séculiers qui la voyaient auprès des malades admiraient sa douceur et sa modestie. Comme des témoins déposeront etc. . .

14. C'est la vérité que Cath. S. de L. communiait aussi souvent que les religieuses, même avant qu'elle eût l'habit religieux. Elle désirait ardemment la sainte communion et elle en retirait un grand profit. Comme des témoins etc. . .

15. C'est la vérité que le plus grand reproche, peut-être le seul, que Cath. S. de L. a pu alors mériter, était l'empressement dans ce qui lui paraissait l'appel de la charité ou un service à rendre. Pour

cela et à cause de son jeune âge, on ne manquait pas de l'humilier et de l'éprouver, comme d'ailleurs elle ne donnait pas, ou très peu, d'occasions d'épreuves et d'humiliations. Comme des témoins etc. . .

16. C'est la vérité que Cath. S. de L. a pris l'habit religieux le 24 octobre 1646, sous le nom de Saint-Augustin. Selon la coutume suivie dans le monastère où elle se trouvait, lorsqu'elle avait à donner sa signature, elle faisait précéder son nom en religion de son prénom : Catherine. Elle a ensuite ajouté Marie à celui-ci, et dans les dernières années de sa vie, elle signait Marie-Catherine-Joseph de Saint-Augustin, ayant, par dévotion à saint Joseph, pris son nom au jour de sa confirmation, le 24 août 1659. Le même jour qu'elle revêtit l'habit religieux, sa sœur aînée, à qui l'âge le permettait, faisait profession ; et son aïeule maternelle, celle qui l'avait élevée, venait les rejoindre au monastère de Bayeux pour y être aussi religieuse. Comme des témoins etc. . .

17. C'est la vérité que dans ce nouvel état, Catherine de Saint Augustin (Cath. S. de L.) redoubla de ferveur. Deux pratiques qu'elle garda toujours lui servaient à alimenter sa vie intérieure. Le jour de l'Annonciation de la sainte Vierge 1648, elle fit une nouvelle donation de soi-même à l'auguste Mère de Dieu, comme un testament où elle se donnait sans partage. Comme des témoins etc. . .

#### AUX MISSIONS DU CANADA

18. C'est la vérité que Cath. de S.-A. pensait à se vouer aux missions de la Nouvelle-France. En 1647, le R. P. Vimont, qui fut supérieur des missions des Jésuites au Canada, était passé en France où, entre autres choses, il tâchait de recruter des nouvelles Hospitalières. A Bayeux, Catherine de St-Augustin et sa sœur aînée s'offrirent à l'instant que fut connu le consentement de leur communauté. Aussitôt s'éleva contre leur dessein une opposition très forte de leur famille et ensuite de leur communauté. La sœur aînée céda. Catherine de Saint-Augustin s'en remettant à la Providence de Dieu demeura inébranlable. Providentiellement, l'opposition cessa. Comme des témoins etc. . .

1<sup>e</sup>  
Bay  
lait  
ses l  
qu'e  
de l  
pro:  
ce :  
Roc  
lièr  
aou  
  
2  
Cat  
par:  
enfa  
tim  
me  
  
2  
d'us  
Le  
on :  
pou  
par  
insj  
sair  
tio  
cho  
l'a  
aba  
  
2  
Pré  
tali  
per  
can  
tén

19. C'est la vérité que Cath. de S.-A. partit du monastère de Bayeux le seize avril 1648, ayant l'assurance que Dieu l'appelaient en Canada. Elle fut admirablement forte et courageuse malgré ses larmes. Sa communauté consentait à son départ à la condition qu'elle ferait ses vœux perpétuels sous l'autorité de Mgr l'Évêque de Bayeux, et elle se gardait le droit de la rappeler. Cath. de S.-A. prononça ses vœux, au cours du voyage, à Nantes, le 4 mai, ayant ce jour-là l'âge requis, seize ans ; et elle continua jusqu'à la Rochelle où elle s'embarqua, le 27 mai, avec deux autres Hospitalières, sous la conduite du P. Vimont. On arriva à Québec le 19 août suivant. Comme des témoins etc . . .

20. C'est la vérité que depuis Bayeux jusqu'à la Rochelle, Cath. de S.-A. a été l'objet de la plus religieuse admiration tant elle paraissait l'élue de Dieu. Il est même arrivé plusieurs fois que des enfants, comme s'ils avaient été ravis de la voir, ou par un pressentiment des desseins de Dieu, se sont mis à genoux devant elle. Comme des témoins etc . . .

21. C'est la vérité que sur la mer, Cath. de S.-A. fut atteinte d'une maladie contagieuse et très grave, comme plusieurs autres. Le Général de la flotte en mourut. Elle-même fut à l'extrémité et on s'attendait à sa mort. Elle acceptait de mourir dans le voyage pour mieux rendre gloire à Dieu, pensait-elle, étant dans une parfaite résignation. Le démon vint la menacer et tenta de lui inspirer des pensées de désespoir. Elle se recommanda à Dieu et à la sainte Vierge. La sainte Vierge lui apparut, lui promit sa protection et lui donna le choix entre la vie et la mort. Elle ne voulut pas choisir. La sainte Vierge ne l'a pas guérie immédiatement. Elle l'a bénie et l'a laissée fortifiée pour tout souffrir avec un parfait abandon à Dieu. Comme des témoins etc . . .

22. C'est la vérité que la communauté de l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang de Québec reçut avec joie les trois nouvelles Hospitalières. On reconnut bientôt que le Ciel lui avait envoyé, dans la personne de Cath. de S.-A. " un ange de douceur, innocence et candeur " et qu'en elle brillaient toutes les vertus. Comme des témoins etc . . .

SES VERTUS

23. C'est la vérité que Cath. de S.-A. a fait preuve d'une foi inébranlable dans tous les événements de sa vie, mais surtout dans sa vie d'Hospitalière en Canada. Dans les années 1649 et suivantes, la colonie était en grand danger, menacée par les Iroquois, cruels et barbares, qui venaient de martyriser les PP. Jogues, de Brébeuf et leurs compagnons, qui poussaient leurs incursions jusqu'à Québec et qui avaient projeté d'enlever les religieuses de leurs monastères. Cath. de S.-A. savait cela. Elle n'était nullement effrayée. " *Dieu est le maître, disait-elle ; il connaît nos forces ; ce qu'il permettra sera pour le mieux* ". Comme des témoins etc. . .

24. C'est la vérité que Cath. de S.-A. trouvait les croix du Canada fréquentes, mais sa paix intérieure n'en était pas troublée. Elle disait qu'ayant mis sa confiance en Celui qui peut tout, les difficultés paraissaient moins nombreuses, ou moins grandes, ou plus douces. Elle s'abandonnait totalement à la Divine Providence, lui demandant et espérant fermement le secours opportun en toute rencontre. Elle fortifiait ainsi son courage et elle trouvait même de la consolation dans sa confiance. Elle a pu appeler le Canada un " petit Paradis ". Comme des témoins etc. . .

25. C'est la vérité que Cath. de S.-A. a dirigé toute sa vie suivant le bon vouloir de Dieu, et qu'elle a été fidèle à l'observance de sa règle religieuse en tous points. Elle fit le vœu, suivant le conseil de la sainte Vierge, de rechercher en toutes choses la plus grande gloire de Dieu. Sa soumission à la volonté de Dieu semblait parfaite. Elle aimait tout ce que Dieu aime, en lui et pour lui. Santé ou maladie, peines ou consolations, estime ou mépris, tout lui était égal parce que voulu par Dieu. Comme des témoins etc. . .

26. C'est la vérité que Cath. de S.-A. a prouvé son grand amour de Dieu par sa patience, son obéissance, par sa charité envers le prochain, et par les souffrances qu'elle a endurées, souffrances humiliantes dont elle ne désirait pas d'être délivrée, voulant, disait elle, demeurer et mourir sur la croix où Nôtre-Seigneur dans sa bonté l'avait mise. Elle a prouvé que son amour de Dieu et son

amou  
quand  
de Di  
et po  
suiva  
timen

27.  
chari  
elle s  
servi  
ment  
Tous  
confi  
faire  
des t

28.  
irrup  
soir c  
sûr, l  
laissé  
qui l  
mort,  
en ca  
traite  
moins

29.  
les a  
de bo  
son j  
tait c  
moins

30  
âme  
trava

amour du prochain s'élevaient jusqu'à l'héroïsme le plus sublime, quand elle s'offrait en victime à la justice Divine pour la gloire de Dieu, pour le salut du prochain, pour les âmes du Purgatoire et pour le bien du pays. Ce qu'elle a fait un grand nombre de fois suivant les inspirations qu'elle recevait, et aussi suivant l'assentiment ou les conseils de son Directeur. Comme des témoins etc . . .

27. C'est la vérité que Cath. de S.-A. entretenait la plus grande charité pour le prochain. Toujours douce, prévenante et dévouée, elle s'estimait heureuse si on lui fournissait l'occasion de rendre service. Servant et soignant les pauvres, elle donnait son dévouement de préférence aux plus misérables et aux plus délaissés. Tous ceux qui avaient besoin de secours recouraient à elle avec confiance. Aucun n'était refusé. Elle savait admirablement se faire toute à tous afin de gagner tout le monde à Dieu. Comme des témoins etc . . .

28. C'est la vérité qu'au plus fort des craintes qu'on avait des irruptions subites des Iroquois, les religieuses étant obligées chaque soir de sortir du monastère et de se réfugier dans un endroit plus sûr, Cath. de S.-A. désirait et obtenait presque toujours d'être laissée gardienne de la maison. Rien n'est plus beau que les motifs qui la faisaient agir ainsi : *d'humilité, de charité, de mépris de la mort, d'amour pour Notre-Seigneur au SS. Sacrement qu'elle voulait en cas de danger sauver de la profanation, acceptation des cruels traitements des sauvages pour l'amour de Dieu, etc.* Comme des témoins etc . . .

29. C'est la vérité qu'on avait recours à Cath. de S.-A. dans les affaires importantes. On la savait sage, éclairée, prudente et de bon conseil. Cependant elle ne cherchait pas à faire prévaloir son jugement et en tout ce qui lui était personnel, elle se soumettait de bon cœur à l'opinion d'autrui comme si elle avait été la moins clairvoyante. Comme des témoins etc . . .

30. C'est la vérité que Cath. de S.-A. désirait de toute son âme l'extension du règne de Dieu. Elle était au Canada pour y travailler. Elle passait devant le SS. Sacrement le temps que ses

devoirs lui laissaient libre. On ne saurait concevoir une dévotion plus grande que la sienne envers la sainte Vierge, envers Saint Joseph, envers les SS. Anges et les saints du Paradis qu'elle croyait *avec raison* s'intéresser à son sort. On lui attribue une large part dans la diffusion du culte au saint Cœur de Marie. Comme des témoins etc. . .

31. C'est la vérité que Cath. de S.-A. supportait de bon cœur, en esprit de mortification, l'état de grande pauvreté de sa communauté. Elle se montrait contente et heureuse en tout et elle bénissait les desseins de Dieu. Elle a fait auprès des malades des sacrifices des plus héroïques. Mais, en 1652, elle fit plus que redoubler ses mortifications. Elle se livra à des pratiques les plus austères et les plus mortifiantes qu'elle continua, (pendant seize ans), jusqu'à la fin de sa vie. C'est ainsi, et avec la prière, qu'elle a triomphé de l'enfer et qu'elle a toujours été fidèle aux desseins de Dieu. Comme des témoins bien informés etc. . .

32. C'est la vérité que Cath. de S.-A. n'a pas moins pratiqué la mortification intérieure. " Notre-Seigneur, disait-elle, regarde le cœur et il a demandé la pureté du cœur. C'est hypocrisie de vouloir paraître vertueux au dehors si le cœur ne l'est pas." Comme des témoins etc. . .

33. C'est la vérité que Cath. de S.-A., toujours ponctuelle aux observances de la vie religieuse, ne l'était pas au moins au travail ; qu'elle choisissait, quand elle le pouvait, les emplois les plus humbles et les choses les plus incommodes, ne se plaignant et ne s'excusant jamais, excusant les autres, voulant qu'il fût connu qu'elle avait beaucoup de défauts. " Pourquoi, disait elle, vouloir paraître autrement que ce que nous sommes devant Dieu ? " Comme des témoins etc. . .

34. C'est la vérité que Cath. de S.-A. a été un modèle accompli d'obéissance. Elle voyait l'autorité divine sous l'apparence de l'autorité humaine et son obéissance était facile. Elle se gardait bien d'examiner la conduite de ses Supérieurs, voulant imiter Notre-Seigneur obéissant jusqu'à la mort. Comme des témoins déposeront etc. . .

35. autres  
tous le  
très im  
solides  
exempl  
parfait  
matéri  
sant a  
Premiè  
pour le  
Dieu. ]  
etc.

36. comme  
héroïqu  
tâchait  
enseign  
celui q  
Sacren  
cœur v  
malgré  
l'orais

37. et terr  
victori  
témoir

38. directe  
avec u  
leur fa  
dans l'  
trer da  
leuse e  
vait la  
sance

35. C'est la vérité que Cath. de S.-A. se croyant inférieure aux autres et indigne de considération, était pourtant jugée propre à tous les emplois par sa communauté, qui la chargea de fonctions très importantes et qu'elle a remplies parfaitement, preuve de ses solides qualités. Maîtresse des novices, elle entraînait par son exemple et elle inspirait l'amour et le désir de la vie religieuse parfaite et du sacrifice. Dépositaire, elle savait traiter les affaires matérielles de telle sorte qu'elle édifiait les séculiers, leur paraissant agir et parler sous l'influence de l'esprit de Dieu. Étant Première Hospitalière, elle se dépensait pour secourir les malades, pour les consoler et pour imprimer dans leurs cœurs la pensée de Dieu. Elle a ainsi opéré plusieurs conversions. Comme des témoins etc.

36. C'est la vérité que Cath. de S.-A. a puisé dans l'oraison, comme dans leur source, toutes les vertus qu'elle pratiquait si héroïquement. Elle les considérait en Notre-Seigneur qu'elle tâchait d'imiter en prenant les sentiments de son Cœur. Elle enseignait que le temps de l'oraison ne doit pas être seulement celui qui est marqué par la règle, ni le temps passé devant le SS. Sacrement. Des oraisons jaculatoires s'élevaient sans cesse de son cœur vers Dieu et sa conversation était au Ciel. En outre, et malgré les fatigues du jour, elle donnait une partie des nuits à l'oraison. Comme des témoins etc. . .

37. C'est la vérité que Cath. de S.-A. a été très fortement tentée et terriblement obsédée par les démons et qu'elle en a été toujours victorieuse par la prière et par la mortification. Comme des témoins etc. . .

38. C'est la vérité que Cath. de S.-A. s'est conduite envers les directeurs de son âme avec sincérité, avec droiture et confiance et avec une obéissance à toute épreuve. Les aveux humiliants qu'elle leur faisait, qu'elle a dû écrire par obéissance, et qui sont conservés dans l'histoire de sa vie, montrent qu'elle voulait les faire pénétrer dans tous les replis de sa conscience. Elle n'était pas scrupuleuse et malgré les assauts épouvantables de l'enfer, elle conservait la paix, dans sa foi, dans sa confiance en Dieu et dans l'obéissance à son directeur. Comme des témoins etc. . .

39. C'est la vérité que Cath. de S.-A. dans sa défiance d'elle-même et ses humbles sentiments, étant si violemment tourmentée par les démons, a pu craindre, quand elle n'avait pas encore l'expérience de ces assauts et à l'instant qu'elle les subissait, d'être imparfaitement fidèle à Dieu. Ceux qui ont été ses directeurs et qui ont connu sa conscience ont assuré qu'elle était demeurée inébranlable dans les tempêtes, que sa pureté était angélique, sa force et son courage vraiment héroïques, son amour toujours très fidèle à Dieu, et qu'elle n'était jamais déçue de la première grâce de son baptême. Comme des témoins bien informés déposeront, etc. . .

40. C'est la vérité que durant sa vie, on trouvait Cath. de S.-A. religieuse admirable, parfaite et exemplaire en tous les points ; mais rien n'était connu de ses grandes austérités, ni de ses luttes avec les démons, ni les grâces extraordinaires qu'elle recevait du Ciel. Seulement le vénérable Mgr de Laval et ses directeurs connaissaient l'intime de sa vie. Non seulement elle a fait preuve d'héroïsme dans la pratique constante et parfaite des vertus de son état et dans sa vocation au Canada, mais Nôtre-Seigneur l'avait préparée à un apostolat plus héroïque et plus sublime encore ; son zèle pour la gloire de Dieu a été assez fort pour l'embrasser et sa charité assez généreuse pour l'accomplir avec une ardeur qui ne s'est jamais démentie jusqu'à sa mort. Comme des témoins etc. . .

#### APPELS DIVINS—VIE SOUFFRANTE—ÉTAT DE VICTIME

41. C'est la vérité que Cath. de S.-A. a été appelée, par ses biographes et contemporains, "parfaite amante de la croix", et que ce glorieux titre convient éminemment à sa vie totalement sacrifiée et pleine des souffrances les plus extraordinaires, et à la mission admirable et bienfaisante qu'elle a remplie. Comme des témoins etc. . .

42. C'est la vérité que Cath. de S.-A., suivant la volonté expresse du vénérable Mgr de Laval et de ses confesseurs et directeurs, a dû mettre par écrit les événements de sa vie intérieure et surnaturelle comme en un journal de sa vie : tentations,

obsessives  
cations  
tions de  
malgré  
rien qu  
mais on  
infidèle  
démon,  
bon pla  
teurs qu  
de ce q

43. C  
allait é  
chemin  
séjour  
rait un  
tes que  
donna  
témoin

44. C  
d'être  
que le  
jamais  
ne con  
l'assaut  
causèr  
mais el  
couche  
tions e  
Comme

45. C  
un gran  
spécial  
les tou  
comme

obsessions, songes, visions, inspirations, révélations, communications surnaturelles, mortifications, sacrifices, avec les dispositions de son âme. Ce qu'elle a fait sincèrement et fidèlement, malgré les aveux pénibles qu'elle devait faire. On n'y découvre rien qui soit l'effet de l'imagination, ni hallucination, ni vanité ; mais on y trouve la marque de la vérité. Elle craint sans cesse d'être infidèle à Dieu, elle craint de se tromper et d'être trompée par le démon, elle redoute les voies extraordinaires, elle se soumet au bon plaisir de Dieu. Ni Mgr de Laval ni ses confesseurs et directeurs qui la connaissaient n'ont douté de sa sincérité et de la vérité de ce qu'elle a écrit. Comme des témoins etc. . .

43. C'est la vérité que Cath. de S.-A. eut le pressentiment qu'elle allait être appelée à la souffrance. Elle se vit engagée dans un chemin long, étroit, hérissé d'épines, qui devait la conduire à un séjour aussi hérissé d'épines où il lui fut dit qu'elle demeurerait un certain nombre d'années. Elle vit là, dit-elle, deux conduites que Dieu peut tenir sur une âme. Saisie de crainte, elle s'abandonna à la volonté de Dieu et fut à l'instant rassurée. Comme des témoins etc. . .

44. C'est la vérité que Cath. de S.-A. commença vers 1652 d'être assaillie par l'enfer avec une horrible violence. Elle a écrit que le 10 octobre de cette année deux tentations qu'elle n'avait jamais ressenties vinrent la surprendre. Ce lui fut une lutte qu'elle ne connaissait pas. Elle fut victorieuse, mais la persistance de l'assaut et le sentiment de l'abandon de Dieu en un tel danger lui causèrent un chagrin extrême. Son confesseur lui rendit la paix, mais elle redoubla ses austérités : jeûne, disciplines sanglantes, coucher sur la dure, etc., qu'elle continua toute sa vie. Les tentations et ensuite les obsessions allaient aussi durer toute sa vie. Comme des témoins etc. . .

45. C'est la vérité que Cath. de S.-A. a relaté dans son journal un grand nombre de faits extraordinaires et surnaturels : faveurs spéciales, appels divins à la souffrance, etc. Elle dit qu'elle a vu les tourments de l'enfer ; que le jour de l'Ascension 1657 elle fut comme témoin du triomphe de Notre-Seigneur entrant au Ciel

avec saint Joseph et une troupe de bienheureux, et qu'elle vit la place préparée pour elle ; que Notre-Seigneur lui-même l'appela à la souffrance pendant sa retraite de 1658 et qu'il la prépara à la souffrance surtout au jour de sa confirmation en 1659 ; que saint Ignace lui montra le chemin du Ciel comme une échelle de croix qu'elle regarda comme la récompense de l'âme fidèle dans l'oraison ; que le Père de Brébeuf, martyr des Iroquois, lui fut comme un directeur céleste qui l'encourageait fortement à souffrir pour la colonie et qui la soutenait dans la souffrance ; que sous son inspiration, elle a pris part à la dédicace de la cathédrale où elle voyait Notre-Seigneur incorporé à Mgr de Laval ; que le même Père de Brébeuf lui a fait connaître l'état de la conscience de pécheurs pour lesquels il lui recommandait de souffrir ; qu'il lui a offert de changer son état en un autre moins pénible et qu'elle s'en remit à son choix ; qu'elle connut à l'avance le terrible tremblement de terre de 1663 ; qu'elle vit Notre-Seigneur irrité contre les pécheurs, et les démons qui s'employaient à ruiner la colonie, et que par là elle a mieux compris la grandeur de Dieu et la malice du péché ; que le démon a tenté de la tromper même par une fausse apparition de Notre-Seigneur crucifié ; que, sous l'inspiration pressante de Notre-Seigneur, de la sainte Vierge, du Père de Brébeuf et des Saints, elle s'est offerte en victime pour la colonie, pour les pécheurs et pour les âmes du Purgatoire, ce qu'elle a plusieurs fois renouvelé, mais toujours avec l'assentiment de son confesseur, jamais d'elle-même. Elle dit encore que les Anges et plusieurs saints du Paradis, qu'elle nomme, l'ont secourue ; que la sainte Vierge l'a souvent fortifiée ; qu'elle a reçu la sainte communion de la main de saint Jean, du Père de Brébeuf, etc ; qu'elle a vu Nôtre-Seigneur comme nouvellement flagellé, et que, pendant sa retraite de 1666, pressée par Notre-Seigneur de lui demander une faveur à son choix, après qu'il l'eut assurée de son bonheur, elle lui demanda de ne passer aucun moment de sa vie sans participer à ses souffrances. Et un grand nombre d'autres faits semblables. Comme des témoins etc. . .

46. C'est la vérité qu'après l'appel à la souffrance que Notre-Seigneur lui a fait en 1658, comme elle l'a raconté, il lui est resté un vif désir d'être toute à lui et de le suivre dans le chemin royal

de la Croix. Bientôt, aux tentations déjà violentes, succédèrent les obsessions des démons qui lui inspiraient la haine contre Dieu, l'impiété, le blasphème, le désespoir, etc. Elle dit qu'elle devenait comme une prison où les démons en grand nombre étaient retenus, exerçant leur rage contre elle, la pénétrant de leurs malignes impressions, bouleversant ses sens et son imagination. Quand elle souffrait pour les pécheurs, elle souffrait les peines qu'ils avaient méritées et subissait leurs tentations. Elle a pu appeler son état un métier d'enfer où il lui paraissait qu'elle était abandonnée de Dieu, étant, croyait-elle, remplie de défauts et de misère. Elle se comparait à un navire battu par la tempête et qui menace à tout instant de s'enfoncer dans l'abîme ; mais elle ne manquait ni de soumission ni de confiance, puisqu'en 1664 elle écrivait que, jusque-là, le navire avait été préservé du naufrage. Comme des témoins etc. . .

47. C'est la vérité que rien ne peut mieux prouver l'état de souffrances et de victime sacrifiée qu'a été Cath. de S.-A., et en même temps son humilité, son amour de Dieu et du prochain, avec son entière soumission aux volontés de Dieu et le désir de sa gloire, que ce qu'elle écrivait à son ancien directeur, le P. Ragueneau, dans les années 1663, 1664 et 1665 ; que vraiment il faut éprouver un tel état d'âme pour pouvoir l'exposer comme elle le fait, et qu'on ne saurait trouver rien de plus sublime que son abandon et sa résignation. Comme des témoins etc. . .

48. C'est la vérité que Cath. de S.-A. a été une vraie amante de la Croix qu'elle a portée sans relâche et sans se plaindre, ses instants de repos étant rares et courts. Le Vendredi saint 1667, a-t-elle raconté, Notre-Seigneur chassa les démons qui la tourmentaient. Quelques temps après, elle supplia Nôtre-Seigneur de ne pas la laisser dans ce repos s'il lui en revenait moins de gloire. Elle fut exaucée. Une armée de démons, dit-elle, accourut des profondeurs de l'enfer. C'était le 3 mai. Ce fait ressemble à beaucoup d'autres qu'elle, a racontés. Son biographe a mentionné à dessein une circonstance qui fait comme une preuve matérielle de ce fait. Il est donc certain et aussi les autres. Deux jours après, elle fit avec Notre-Seigneur un pacte qui est bien digne d'attention et d'admiration. Comme des témoins etc. . .

49. C'est la vérité que de tout ce que Cath. de S.-A. a souffert, rien n'a paru au dehors. On ne voyait en elle que des vertus religieuses parfaites qu'on admirait sans cesse et sans penser qu'elles coûtaient si cher. Elle a écrit qu'elle donnait à l'oraison tout le temps qu'elle pouvait et que le P. de Brébeuf l'avait encouragée dans cette pratique pour vaincre les démons plus sûrement. Comme des témoins etc. . .

50. C'est la vérité qu'au milieu des grandes souffrances qu'elle endurait, Cath. de S.-A. ne recherchait pas les consolations et se croyait indigne des faveurs de Dieu. Ce qu'elle a écrit de l'état de son âme au mois d'août 1664 et surtout des communions fréquentes *qu'on lui faisait faire* le prouve abondamment. Comme des témoins etc. . .

51. C'est la vérité que Cath. de S.-A. a connu l'état de conscience de certains malades de l'hôpital, leurs confessions n'étant pas entières. Elle a ainsi fait recommencer des confessions jusqu'à trois fois. C'était toujours à la satisfaction du confesseur. Elle disait que le P. de Brébeuf lui donnait cette vue des consciences. Il en fut de même encore pour un homme adonné aux sortilèges dont elle dévoila le temps, les lieux et les complices de ses crimes. Il fut obligé d'avouer et il se convertit. Le P. de Brébeuf l'avait pressée de souffrir pour ce pécheur. Comme des témoins etc. . .

52. C'est la vérité que Cath. de S.-A. a connu surnaturellement le décès de quelques personnes mortes en France longtemps avant qu'on pût l'apprendre au Canada, où on était sans communications avec la France pendant environ la moitié de l'année. Elle annonçait ces événements à Mgr de Laval, où à son directeur, qui en constatait la vérité. Comme des témoins etc. . .

53. C'est la vérité que dans les derniers temps de sa vie, la fin de 1667 et le commencement de 1668, Cath. de S.-A. souffrit plus terriblement encore de son état de victime ; sa croix, disait-elle, étant plus pesante et crucifiante, et le P. de Brébeuf la pressant de s'offrir toute entière et sans réserve pour les pécheurs. Mais la sainte Vierge ne l'oubliait pas, Comme des témoins etc. . .

54. C'est  
1668. Le  
médecins  
personnes  
elle fut ac  
acceptant  
elle en a  
souffrait.  
justice di  
s'était ch  
" Mon D  
Le 7 mai  
en pleine  
suivant s  
qu'un ch  
annoncer  
... et, q  
8 mai 16

55. C'est  
visage fu  
tion. Ce  
en foule p  
obtenir q  
etc. . .

56. C'est  
commenç  
répandit  
merveille  
pieux et  
vénéral  
s. j., qui f  
Chastela  
Monsieur  
supérieur

### SA MORT

54. C'est la vérité que Cath. de S.-A. dut s'arrêter le 20 avril 1668. Le mal dont elle souffrit les jours suivants déconcertait les médecins. Il est vrai qu'elle s'était chargée des péchés de deux personnes recommandées par M<sup>gr</sup> de Laval. Durant sa maladie, elle fut admirable de patience et de pénitence, ne demandant rien, acceptant tout, reconnaissante des moindres services comme si elle en avait été très indigne. Il n'y avait pas que son corps qui souffrait. Etant un jour tourmentée d'un affreux désespoir et la justice divine s'appesantissant sur elle à cause des péchés dont elle s'était chargée, elle se tourna vers Notre-Seigneur en s'écriant : " Mon Dieu ! mon Dieu ! pourquoi m'avez-vous abandonnée ? " Le 7 mai, elle reçut la sainte communion et l'Extrême-Onction en pleine connaissance. Son âme s'envola au Ciel le matin du jour suivant après qu'elle eût averti sa communauté qui l'entourait qu'un changement allait bientôt avoir lieu, qu'on venait de lui annoncer que toutes ses souffrances étaient finies, qu'elle était guérie . . . et, qu'à sa demande, on eût chanté le *Te Deum*. C'était le 8 mai 1668. Comme des témoins, etc.

55. C'est la vérité qu'après la mort de Cath. de S.-A., son visage fut comme celui d'une personne qui serait en contemplation. Ce dont fut témoin toute la population de Québec qui vint en foule prier auprès de son corps, beaucoup de personnes désirant obtenir quelque chose luy ayant appartenu. Comme des témoins etc. . .

56. C'est la vérité que la renommée de sainteté de Cath. de S.-A. commença à se répandre au Canada aussitôt après sa mort et se répandit bientôt en France, quand furent dévoilés les secrets et les merveilles de sa vie. En effet, rien n'est plus convaincant que les pieux et précieux témoignages du vénérable M<sup>gr</sup> de Laval, de la vénérable Mère Marie de l'Incarnation, du P. Paul Ragueneau, s.j., qui fut son confesseur et directeur pendant douze ans, du P. Chastelain, s.j., qui succéda au P. Ragueneau jusqu'à sa mort, de Monsieur de Lauzon de Charny, grand vicaire de Québec et supérieur de la communauté de l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang,

et du P. LeMercier, supérieur des Jésuites. Ces témoignages font voir qu'en effet ceux qui ont connu Cath. de S.-A. pendant sa vie la regardaient comme une sainte et qu'on avait une très grande confiance dans l'efficacité de ses mérites et de ses prières. Comme des témoins etc. . .

57. C'est la vérité que la renommée de sainteté de Cath. de S.-A. n'a jamais été interrompue ni en Canada, ni en France. En Canada, elle a toujours été connue dans les maisons religieuses et chez la classe instruite. Comme des témoins etc. . .

58. C'est la vérité que vingt et un ans après la mort de Cath. de S.-A., à cause de la vénération que de toutes parts on gardait à sa mémoire, et mue par un religieux respect, la communauté de l'Hôtel-Dieu pensa qu'elle devait demander l'exhumation de ses ossements. La permission ayant été aussitôt et facilement obtenue, ces précieuses reliques furent déposées au milieu du cloître où elles ont été conservées depuis avec le même respect et la même vénération. On va privément prier dans l'oratoire où se trouvent ces reliques, mais elles ne sont et n'ont jamais été l'objet d'aucun culte public. Chaque année, au 8 mai, on fait spécialement mémoire de sa vie à l'intérieur de la communauté et on chante ou on récite le *Te Deum* au chœur. Comme des témoins etc. . .

59. C'est la vérité que dans les années qui ont suivi la mort de Cath. de S.-A., plusieurs faveurs miraculeuses ont été obtenues au Canada et en France par son intercession. Les annales de l'Hôtel-Dieu contiennent un grand nombre d'autres faveurs moins insignes et des témoignages de reconnaissance pour des grâces également attribuées à son intercession. Comme des témoins etc. . .

60. C'est la vérité que peu de temps après la mort de Cath. de S.-A., le vénérable Mgr de Laval fit recueillir tous les documents, notes, écrits qui la concernaient, qu'il les examina lui-même et les fit adresser au Père P. Ragueneau, s.j., en France. Il le chargeait du soin d'écrire la vie de cette Servante de Dieu. Personne n'était mieux qualifié pour une telle œuvre. Ses éminentes qualités, le prestige et le crédit dont il jouissait en Canada et en France, la

conn  
s'agis  
rend  
un sc  
fut e  
paraf  
dictic

61.  
abon  
renco  
connu  
témoi

62.  
image  
de S.-  
Mgr  
ses m

Ho  
los ex  
bation

connaissance qu'il avait de l'héroïque religieuse dont il s'agissait de mettre au grand jour les vertus et les mérites, le rendaient particulièrement apte à ce travail qu'il a exécuté avec un soin tout à fait judicieux et avec poids et mesure. Son travail fut examiné et approuvé par les autorités compétentes, et il ne paraît pas que ses opinions et conclusions aient rencontré la contradiction. Comme des témoins etc. . .

61. C'est la vérité que le biographe de Cath. de S.-A. a cité abondamment son journal et que c'est là tout ce qu'on peut rencontrer des écrits de la Servante de Dieu. Aucun autre n'est connu pour avoir été conservé : raison d'incendie, etc. Comme des témoins déposeront etc. . .

62. C'est la vérité que le vén. Mgr de Laval fit graver une image qui fut mise à la première page de la biographie de Cath. de S.-A. Cette image existe encore. Elle est l'expression de ce que Mgr de Laval pensait de la Servante de Dieu, de ses vertus, de ses mérites et de ses bienfaits. . . Comme des témoins etc. . .

Hos pro nunc salvo et reservato iure alias Positiones et Articulos exhibendi, non se tamen adstringens ad onus superfluæ probationis, de quo iterum protestatur.

*adv. Michaud* <sup>sta</sup>

Postulator.